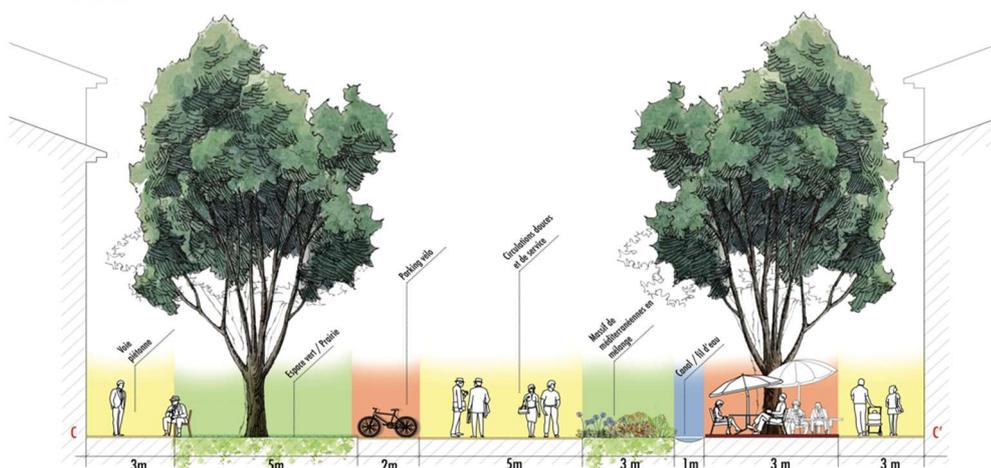
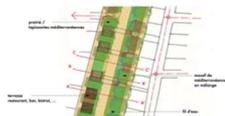
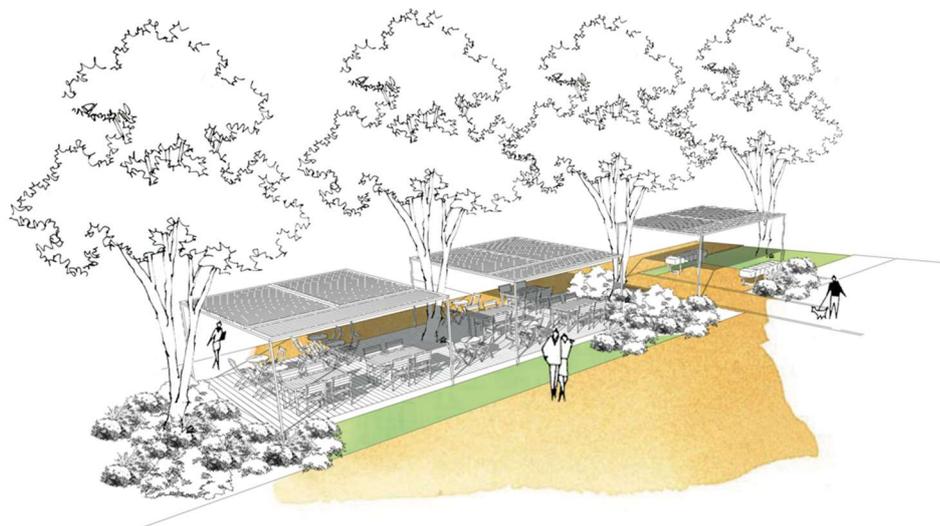


Réaménagement du Cours Sextius

en artère piétonne
comme le cours Mirabeau



1 Pourquoi faut-il aménager dès maintenant en artère piétonne

Dans le cadre de la concertation de l'aménagement du quartier Faubourg prévue par la délibération du Conseil Municipal d'Aix en Provence du 10 février 2022, **le groupe de travail « Sextius Demain », constitué en association**, a fait une proposition, après avoir pris connaissance du dossier « Comité Technique du 14/10/2021 » concernant l'aménagement du bas du Cours Sextius.

La délibération du Conseil Municipal du 10 février 2022 (39 Pour, 15 Abstentions) ayant fixé les objectifs de l'opération d'aménagement dans « **une logique urbaine d'extension du centre-ville** » a retenu 3 AXES :

AXE 1 : Apaiser le Faubourg

- . Améliorer l'articulation entre l'hyper centre historique et le quartier du Faubourg
- . Apaiser le quartier Faubourg avec l'extension de la zone piétonne
- . Requalification des espaces publics et réaménagements des axes structurants : Cours Sextius et du Boulevard de la République
- . Améliorer la circulation, la desserte du quartier à l'aide d'un nouveau schéma de circulation

AXE 2 : Nature en ville

- . La réduction des îlots de chaleur urbaine, avec notamment des aménagements urbains paysagers perméables
- . Valoriser les espaces et bâtiments patrimoniaux d'exception qui composent le quartier

AXE 3 : Un quartier d'art et Culture

- . Renforcer la mixité fonctionnelle et le développement d'un habitat diversifié pour attirer les familles
- . Mise en valeur du quartier grâce aux thématiques des arts, de la culture et de la nature
- . Optimiser les équipements publics existants, pour une meilleure gestion

Le rapport annuel sur la situation de la ville d'Aix en Provence en matière de développement durable de 2021 prévoit : dans son volet « Transition Écologique » un plan d' action communal comprenant les actions :

- Renforcer la place du végétal en ville
- Remplacer l'eau au cœur des préoccupations

L'association « **Sextius Demain** » considère que pour mettre en œuvre la décision du Conseil Municipal et respecter les actions prévues dans le rapport de développement durable, il convient de faire un choix **immédiat** : que le bas du **Cours Sextius soit une artère piétonne végétalisée** pour les raisons suivantes :

1-Choix des riverains :

L'exploitation du questionnaire fait par le CIQ, dégage un choix majoritaire des riverains pour la piétonisation du bas du Cours Sextius, choix confirmé par les commentaires libres (annexe 1).

De même les commerçants interrogés se déclarent presque unanimement pour la piétonisation (annexe 2)

2- Priorité à une vie de Village :

Le cheminement apaisé des piétons sur le Cours, favorisant la vie de village, doit être **prioritaire** sur le schéma de circulation. (AXE 1)

3 – L'urgence écologique :

Il faut anticiper les lois, *loi d'orientation des mobilités (LOM) et loi climat et résilience*, pour instaurer dès maintenant un usage restreint de véhicules décarbonés et de petit gabarit pour les commerçants. (annexe 3)

Il faut de même prévoir de végétaliser au maximum les espaces du Cours. Ces mesures rapidement mises en œuvre permettront à la ville d'accélérer sa transition écologique (AXE 2) (annexe 4)

4 – Inutilité de 3 étapes dans le processus d'aménagement du Cours Sextius

Les riverains s'habituant à la première étape, vont être déstabilisé par la seconde et la troisième, risque de ne pas voir le jour. (annexe 5)

De plus à chaque étape le schéma de circulation devra changer.

5 – Coût financier démesuré

Sur la durée de la mise en œuvre des 3 étapes, l'investissement pour la collectivité et le citoyen, aura un coût nettement supérieur à un choix immédiat de la piétonisation.

2. L'esprit du lieu

« Il nous faut réinventer la ville », c'est le nouveau mot d'ordre auquel nous invitent les crises que nous traversons, et celles qui s'annoncent.

1- Les Aixois du Faubourg qui sont-ils ?

Bien sûr, les villes se sont toujours réinventées, Aix autant que les autres. Depuis les Romains et leur goût pour l'organisation, la fin du Moyen âge et le Roi René, la magnificence du dix-huitième siècle et le quartier Mazarin, Aix s'est développée vers l'Ouest dans une période plus récente.

Des gens venus du monde entier y habitent, certains travaillant, d'autres, plus âgés, venus y vivre, selon le joli mot de Du Bellay, « pleins d'usages et raison, le reste de leur âge » ... Ils tiennent cafés et restaurants, entretiennent une sociabilité parfois vacillante, sont experts- comptables, pharmaciens, ingénieurs, chercheurs à l'université proche, enseignants, agents immobiliers, paysagistes, architectes, commerçants, et tant d'autres métiers... Même retraités, ils font d'autres rêves que de s'endormir le soir devant leur télévision, visiter en troupeau les îles Féroé, ou bronzer à Phuket, quand la France est sous la neige... Ils ont ou ont tous eu des vies professionnelles riches, sont capables de comprendre la complexité d'un problème et des décisions qu'il faut prendre, savent qu'il est toujours nécessaire d'écouter et de négocier, apprécient leur ville et tout ce qui s'y passe, ont appris que tout seul, on va plus vite, mais qu'ensemble, on peut aller plus loin. Ils ont des compétences, des connaissances, des talents, des réseaux, du temps, mobilisables, pour un grand nombre d'entre eux.

2-Retrouver l ' esprit du lieu, l ' âme du Quartier

Ces Aixois du Faubourg ont souvent beaucoup voyagé et savent parfaitement ce qu'est l'esprit d'un lieu, impalpable et partout présent intimement lié à l'histoire, aux monuments, aux traces, aux émotions qu'il fait naître.

Tout le monde à Aix sait plus ou moins intuitivement que les Thermes et leurs eaux chaudes, jaillissantes et longtemps bénéfiques ont donné son esprit et son âme au Faubourg Sextius. Mais si nous regardons de plus près, nous voyons aussi que le Cours Sextius, longtemps irrigué, c'est-à-dire vivant des Thermes, est mort depuis qu'ils sont destinés à un usage privé, sans beaucoup d'imagination et d'originalité, puisque de tels aménagements existent partout dans le monde, donc sans considération réelle pour l'esprit du lieu. L'installation récente d'un dark store, le degré zéro de la civilisation, et de la vie dans la ville telle que nous l'aimons, signe cette mort...

L'Esprit du lieu n'est pas une vague expression poétique, mais c'est aussi un concept opératoire pour les architectes, les urbanistes et les paysagistes. Nous le faisons nôtre.

3- Suggestions pour l ' avenir

Alors réinventons ensemble le Cours Sextius, créons un parc public à la place d'un parking tristement utile, C'est l'occasion de faire renaître la continuité entre le forum Romain, à l'emplacement de la Cathédrale, et le site encore enfoui du théâtre, par la rue Celony, l'ancien decumanus maximus de la ville Romaine, faisons courir de l'eau sur le Cours Sextius! Et imaginons une gestion des lieux où les riverains seraient impliqués et en partie responsables pour faire renaître, autant que possible l ' esprit du lieu.

Il y a aussi la nécessité écologique qui est au reverdissement des villes, à leur rafraîchissement, à une atmosphère apaisée, (expression chère à la ville) à la sobriété énergétique, au vélo et à la marche à pied, aux flâneries, aux jeux des enfants... Comme Alphonse Allais, qui nous recommandait de « créer des villes à la campagne », retournons le propos et créons « de la campagne à la ville. »

3. Aujourd'hui

La vie agitée des riverains du Cours Sextius en 2022

Le Cours Sextius est devenu un lieu de passage encombré, bruyant, pollué et difficile à vivre pour les riverains...Seuls les oiseaux aux sommets des arbres colonisent le cours, défient toutes personnes voulant se promener à pied, de s'y attarder et semblent trouver une quiétude car ils sont nombreux à venir y passer la nuit.

A. Difficultés actuelles

1-Nuisances liées aux voitures

Les nombreuses places de parking créent un point d'attraction pour les visiteurs du centre-ville ou des Allées provençales, car ils peuvent se garer gratuitement pendant 1h30, afin de faire des courses en centre-ville ou s'arrêter dans un des nombreux fast Food du Cours, ou encore déposer leur véhicule pour passer la soirée à Aix. En conséquence, la rue Celony est très encombrée avec le passage de toutes ces voitures faisant le tour du quartier plusieurs fois, sans doute perdues, dans des rues exiguës parfois fermées, en particulier le soir puisque les quelques places libres sont gratuites et très recherchées, plutôt que d'utiliser le parking des Allées ou des Cardeurs. Ne trouvant pas de place, les conducteurs se garent volontiers en double file, ou sur les trottoirs ...et en viennent parfois aux mains pour se disputer une place. Sans parler de ceux qui remontent le Cours en sens inverse avec une trottinette électrique ou même en voiture.

2-Nuisances diverses

Fort de ce lieu de transit, le Cours est encombré, sale et attire les business de passage y compris les dealers de drogue, les squatteurs alcoolisés ou les vendeurs de sommeil...mais également les rats qui s'y développent maintenant rapidement. A noter que la fermeture nord du Cours interrompant le passage des Bus et véhicules a stoppé une nuisance supplémentaire avec la vibration des fenêtres des appartements des résidents ou des bureaux. (cf arrêtès de périls sur les bâtiments du début du Cours nord : un sol fragile sur toute la prolongation du Cours)

3- Dangers pour les piétons

Il est difficile de circuler à pied sur les trottoirs du Cours, occupés par les terrasses contre les voitures garées en épi, déformés par le vieillissement et les travaux successifs et empruntés régulièrement par des vélos et trottinettes dans un sens comme dans l'autre. Ainsi les habitants du Faubourg remontent souvent par le Cours, lieu de passage incontournable, pour accéder aux rues du Faubourg à partir du centre ou des Allées. Bien que le Cours soit

l'itinéraire naturel pour desservir le centre – ville pour les piétons, il est aujourd'hui un axe à éviter en raison de ces dangers. La remontée du Cours avec une poussette, des valises, un fauteuil roulant ou des béquilles est devenu un parcours du combattant.

B- Atouts du Cours

Néanmoins le Cours Sextius a su garder ses beaux arbres, sa fraîcheur l'été, et une largeur de 27m qui en fait un espace unique en plein centre dont personne ne profite vraiment... Du Nord avec les anciens thermes Sextiae, jusqu'au sud sur le parvis du Logis du Bras d'or (ancien lieu de rassemblement pour les transhumances), il abrite la Fontaine Pascal (nous venons de fêter ses 100 ans) décorée d'un tambourinaire et de petites danseuses, l'église Saint-Jean-Baptiste du faubourg avec sa façade du XVIIIe classée au patrimoine, et la fontaine Villeverte du 17 -ème Siècle, repères patrimoniaux incontournables du Cours.

4. Demain

La renaissance du cœur du Faubourg.

Un Cours Sextius apaisé avec un espace piéton, où l'eau abonde et où les arts s'expriment .il devient un espace de vie pour les habitants du faubourg au rythme des 4 saisons à Aix en Provence.

1 -L'eau, identité du faubourg Sextius

Le Cours est la place centrale du Faubourg où il fait bon vivre en été, sous la fraîcheur des platanes. Les habitants, familles, aixois et touristes peuvent s'y promener sur les larges allées du Cours, végétalisées et animées par des fontaines et un chemin d'eau et pourquoi pas un miroir d'eau en bas du cours qui permet aux passants et résidents de s'y arrêter et qui rappellent la présence des thermes créés en-122 par Caius Sextius, à l'origine de la fondation d'Aqua Sextiae . Ces thermes qui ont façonné l'identité d'Aix et du Faubourg Sextius.

Faisons revenir l'eau sur le Cours !

2 – Animations

Les commerces de bouche et les épiceries fines rappellent la place du village, les larges trottoirs accueillent les terrasses des restaurants et brasseries. Des espaces dédiés accueillent les nombreuses animations artistiques saisonnières de la ville d'Aix : concerts classiques pendant le Festival Lyrique, Expositions éphémères, Festival de la BD, marchés saisonniers, d'été et de Noël ...et bien d'autres évènements artistiques. Le Cours est apaisé et les habitants du Faubourg peuvent s'y attarder pour un moment de convivialité. Les bruits du Cours sont ceux de l'eau qui coule et des oiseaux sur les platanes en soirée.

Le Cours attire les enseignes de musique mais également les galeries d'art.

Faisons renaître la vie sur le Cours

3-Mobilité

Les accès au faubourg et au centre-ville sont régulés par des bornes.

Le bas du Cours laisse ses places de parking à une zone piétonnière identique à celle du Cours Mirabeau. La circulation dans la voie centrale permet de garantir la mobilité pour des usages sélectifs (services de la ville , police, ambulances , livreurs , personnes à mobilité réduite, résidents ...) et laisse la place à un mode de transport doux : vélos , trottinettes ... Les riverains ont une autorisation de dépose minute.

Le Cours Sextius qui jouxte les commerces des Allées provençales offre donc un endroit apaisé pour s'y détendre. C'est un espace d'eau et d'art où il fait bon s'attarder.

Facilitons et apaisons les déplacements sur le Cours

Si aujourd'hui nous nous mobilisons pour l'avenir de notre Faubourg c'est pour que les habitants, commerçants puissent créer une véritable ambiance de village, à l'image de ce que le quartier du Faubourg a toujours été historiquement.



Réaménagement du Cours Sextius *

en artère piétonne

comme le cours Mirabeau

* *colonne vertébrale du quartier du Faubourg et ADN d'AIX,
communément appelé « bas du Cours Sextius »*

Annexes

A1 -> Choix des riverains (Réponses et commentaires des adhérents CIQ)

A2 -> Le souhait des commerçants du Cours Sextius (Enquête auprès des commerçants de Sextius)

A3 -> Urgence écologique : Instauration d'une ZFE – Délibération 12 juillet 2021 (Loi LOM)

A4 -> Transition écologique : Plan d'action communal–Rapport développement durable 2021

A5 -> Les 3 étapes proposées par l' Atelier Randupson

Association « Sextius Demain »

Annexe 1

Réponses des adhérents CIQ

- 110 avis favorables pour mettre l'eau et les fontaines à l'honneur.
- 88 avis favorables pour créer un environnement végétalisé en ville
- 77 avis favorables pour rendre le Cours Sextius piéton (52), ou à sens unique (25)
- 57 avis favorables pour un double sens de circulation avec entrée depuis République sur un giratoire.
- 53 avis favorables pour supprimer (28) le stationnement, ou le réduire (25)

Les commentaires libres

- Piétonnisation et végétalisation sont les maitres mots
- Une vie de quartier tournée vers les arts et la culture
- Un espace apaisé avec moins de circulation, moins de bruits, moins de saletés, moins de nuisances...

Conserver le charme et l'âme des lieux (15 réponses)
 Rejoindre des commerces en pied d'immeuble (Boulangerie, épicerie...)
 Ouvrir l'immeuble au quartier
 Favoriser l'accès au quartier
 Concertation avec les créches nécessaires
 Création d'un pôle culturel mieux équipé
 Rénovation plutôt que démolition reconstruction

114 réponses favorable au projet
 4 réponses défavorable au projet
 13 réponses sans avis

Projet de remise aux normes de l'école des beaux-arts et réouverture sur le quartier

Propositions et remarques diverses

Préservation du patrimoine
 Il faut déplacer l'école et en profiter pour faire l'extension du Jardin Vendôme (13 réponses)
 Il faut que cette école devienne un centre culturel avec accès pour les gens qui habitent dans le quartier.....plus de interaction IIII
 mettre fin à l'isolement de l'école (1
 Ouverture complète de l'école sur le quartier utilisation des locaux ouverte à d'autres activités (bibliothèque, conférences...)
 A condition de laisser tous les arbres et de replanter des arbres partout
 ouverture d'espace culturel et communication auprès des riverains du quartier.

Projet pour le Jardin du Pavillon Gaudreoy (actuel tribunal des prud'hommes)

88 réponses : Création d'une réserve naturelle type forêt en centre ville
 45 réponses : Création d'un parc de jeux pour les enfants
 40 réponses : Création d'un parc de type Jardin à la Française devant le Pavillon
 15 réponses : Création d'un parc pour les chiens
 16 réponses : Potager/Jardin partagé
 3 réponses : Espace vert pour pique nique dans l'herbe
 3 réponses : Contre l'ouverture au clients
 2 réponses : Mise en place de terrins de pétanque
 1 réponse : un lieu mis à disposition ponctuellement pour les associations du quartier
 1 réponse : ce jardin est petit, donc attention aux effets d'échelle, il doit être une réponse au pavillon qu'il complète, et apporter de la quiétude
 1 réponse : Parcours santé
 6 réponses sans avis

89 réponses favorable au projet
 5 réponses défavorable au projet
 39 réponses sans avis

Projet d'escalier pour relier la rue Emile Tavan et l'impasse Vendôme

Propositions et remarques diverses

3 réponses : Avec aménagement pour PMR
 1 réponse : l'habite au 10 Impasse Vendôme et ce projet va causer des nuisances et un problème de circulation et accès

57 réponses : A double sens : accès uniquement par le sud (depuis le Bd de la République) avec giratoire au niveau de la fontaine Pascal

- 32 réponses : Cours Sextius piéton avec bornes pour les riverains et les commerçants
- 25 réponses : A sens unique vers le sud avec accès au Cours par la rue Lisee des Cordeliers
- 6 réponses : Rue des cordelier à double sens entre la rue lisee des cordelier et la rue de la Thelle pour permettre un accès par le nord
- 1 réponse : Attention : La rue Lisee des Cordeliers est trop étroite pour certains véhicules
- 1 réponse : A double sens avec la rue lisee des Cordeliers sont piétonne
- 1 réponse : Déplacement de la fontaine au centre du cours
- 1 réponse : accès pour nos clients
- 1 réponse : toute la ville historique doit être piétonne, avec accès riverains, livraisons, sécurité, avec horaires bien définis (0h/12h ?)
- 6 réponses sans avis

Aménagement rue de la Fontaine au centre du Cours Sextius ?

- 62 réponses : Uniquement diabolines et riverains (borne)
- 40 réponses : Interdit à la circulation sauf pour les riverains (borne)
- 31 réponses : Piéton : non circulaire à tout véhicule (uniquement piétons et piste cyclable)
- 27 réponses : Mise en place d'une voie à double sens jusqu'à l'hôtel du globe (accès parking) puis borne riverain
- 2 réponses : Borne avec accès autorisé pour les commerçants et personnes travaillant dans le quartier, pas uniquement riverains
- 1 réponse : accessibles à tous sauf gros bus et camions.
- 1 réponse : place de livraison pour les commerçants et riverains
- 1 réponse : Avec un accès aussi pour les marchands tout en limitant au maximum la circulation.
- 1 réponse : Uniquement pour les Diablines et les voitures
- 1 réponse : l'accès au parking de l'hôtel du globe est autorisé uniquement pour les clients munis d'une autorisation délivrée par l'hôtel (code à usage unique)
- 5 réponses sans avis

Stationnement sur le cours Sextius

- 68 réponses : Prévoir une voie de dépose minute pour l'école Sextius à proximité de la fontaine Pascal
- 47 réponses : Ne proposer que des places de stationnement à durée limitée pour l'accès aux commerçants et des places de livraison
- 28 réponses : Conserver le même nombre de places qu'actuellement (env. 60 places en épis)
- 25 réponses : Supprimer complètement le stationnement, ne conserver que des places de livraison
- 1 réponse : rajouter des places de parking (30 places en créneau)
- 1 réponse : Réserver le stationnement pour les commerçants
- 1 réponse : Stop aux places réservés aux matières
- 1 réponse : Actuellement des places sont réservées depuis peu pour les transporteurs de fonds et ne sont jamais utilisées il les se garent en double file. Ce serait vrrit mieux et plus esthétique de les libérer.
- 1 réponse : stationnement des 2 roues sans contraintes car favorisent le flux chez les pro et commerçants
- 1 réponse : Mixité des stationnements exemple côté droit stationnement limité pour rotation des places et accès aux commerçants et gauche stationnement emplacement classique
- 7 réponses sans avis

Equipements du Cours Sextius

- 106 réponses : Mise en place de collectifs de tri sélectifs (conteneurs habillés ou entiers)
- 110 réponses : Rénovation et mise en valeur des fontaines et lavoirs
- 103 réponses : Sauvegarde et protection des platanes existant
- 99 réponses : Végétalisation supplémentaire du Cours
- 88 réponses : Élargir les trottoirs piétons (sans bordure de trottoirs)
- 71 réponses : Autoriser des terrasses plus importantes pour les cafés/restaurants/bar
- 68 réponses : Mise en place de pistes cyclables
- 5 réponses : Traiter la problématique des déjections de pigeons et étourneaux
- 2 réponses : distributeurs de sacs croisés de chiens
- 2 réponses : Limiter les terrasses de café/restaurants sur les trottoirs
- 1 réponse : Désencourager le cours: lampadaires, parcmètres, poubelles, bornes rechargement élec, panneaux publicitaires, feux tricolores, rack vélos...
- 1 réponse : Réglementer fortement la gestion des terrasses et des nuisances sonores (forte présence de musique, souffleur service municipaux à 5h du matin...)
- 1 réponse : Trottoirs avec bordures uniquement sur la partie Bland-Molle jusqu'à la fontaine Pascal.

Synthèse des commentaires libres

(Questionnaire organisé par le comité de quartier du faubourg Sextius)

A) Protéger le patrimoine

- suppression des parkings devant les thermes pour mettre en valeur fontaines et
- restaurer les bâtiments des thermes en haut du cours Sextius , délabrés et servant de débarras
- Ne pas détruire les immeubles existants (rue Tavan, rue Célongy) mais restaurer plutôt que détruire , la Sextienne par ex
- Pérenniser la vie des bâtiments anciens, inciter à la rénovation des façades
- Mise en valeur de l'église pour pouvoir y donner des concerts par ex
- Restaurer la fontaine Pascal et l'école des Beaux Arts
- Valorisation du Pavillon Vendôme

B) Supprimer les nuisances

Nuisances sonores

- mieux gérer les terrasses. Le pub Le Kerry est souvent cité pour le bruit engendré par une clientèle avinée, jusqu'à 2 h du matin, suivi du bruit du nettoyage au karcher rendant la vie des habitants intenable malgré double et triple vitrage.
- le service municipal de souffleur de feuilles , très bruyant , à 5 h du matin réveille systématiquement une partie des habitants du cours Sextius qui ne comprennent pas par ailleurs l'intérêt d'une telle opération .

Nuisances visuelles

- le cours Sextius est toujours excessivement sale , il faudrait un nettoyage quotidien
- il faut revoir l'emplacement des poubelles , enterrer les containers ou les habiller
- il faut disposer des distributeurs de sacs poubelles à crottes de chiens
- imposer un règlement strict des publicités et enseignes toutes plus laides les unes que les autres .

Nuisances diverses

Problèmes d'eaux (arrivée et évacuation) rue Célongy

C) Déplacements et circulation

- suppression du parking Avenue des Thermes (maraichers et usagers des thermes)
- accès au parking de la Rotonde à revoir pour permettre aux usagers du cours de s'y garer facilement
- garder un parking pour les résidents
- obligation de véhicules de livraisons électriques et de petit gabarit
- passages réguliers de Diablines
- multiplication de voies cyclables et piétonnes

D) vie du quartier

- animations événementielles
- marchés

A côté d'un quartier voué aux restaurants (centre), d'un quartier voué au commerce (Allées) , **le Faubourg doit devenir un quartier voué à la Culture et à l'Art.**

Globalement, Piétonisation et végétalisation sont les deux mots les plus souvent écrits . De même il est demandé de faire de ce quartier un centre d'art et de culture , animé par des manifestations commerciales ou culturelles , un quartier d'où soient bannis les bruits nocturnes excessifs et des commerces « Dark store » comme Getir .

Annexe 2

Souhait des Commerçants du Cours Sextius

Cours Sextius

	Oui	Non
1. Végétaliser le Cours	28	0
2. Piétonnisation immédiate	28	0
3. Nécessité de places de parking	6	22

Cote numéros pairs

	Oui	Non
1. Végétaliser le Cours	10	0
2. Piétonnisation immédiate	10	0
3. Nécessité de places de parking	1	9

Cote numéros impairs

	Oui	Non
1. Végétaliser le Cours	18	0
2. Piétonnisation immédiate	18	0
3. Nécessité de places de parking	5	13

CONCERTATION

VOTRE SOUHAIT

En tant que commerçant, professionnel, du Cours Sextius

Nom : _____ **Enseigne :** _____
Fonction : _____
Adresse : _____
Activité : _____ **Année d'installation :** _____

1 Êtes-vous favorable pour la végétalisation de l'espace public ?

Exemple : promenade, végétal, eau (circuit contrôlée)

OUI

NON

2 Le projet d'aménagement du bas du Cours Sextius prévoit 3 étapes :

1 - 2 voies pour la circulation

2 - 1 voie pour la circulation

3 - 1 voie piétonne avec livraison et arrêt minute (5 m) style « rambla »

Êtes-vous favorable que la piétonisation (étape 3) soit faite **immédiatement** pour aménager la végétalisation ?

OUI

NON

3 Pour votre clientèle est-il nécessaire d'avoir un parking sur le Cours Sextius ?

(L'accès au cours serait limité aux riverains – dont les commerçants - avec des bornes escamotables)

OUI

NON

Peut on communiquer votre souhait à la SPLA/ SEMEPA, Mairie d'Aix en Provence

OUI

NON

A Aix en Provence, le

COURS SEXTIUS - CADASTRE



N°	Enseigne	Activité	année instal	végétalisation	piétonnisation	parking
2	Le Novo	Restaurant	2008	OUI	OUI	NON
4	BNP	Banque				
6	BNP	Banque				
8	BNP	Appartements				
10	Grande Ecole des Métiers d' Avenir	Ecole supérieure	2022			
12	El Primo	Tapas ,bar à vin	2021	OUI	OUI	NON
12	The Room 2.0	Coiffeur esthétique	2022	OUI	OUI	NON
14	Mutuelles du Soleil	Mutuelle				
16	AESIO Mutuelle	Mutuelle				
16 B	Société Marseillaise de Crédit	Banque	2005	OUI	OUI	NON
18		Appartements				
20	Getir	Livraison alimentation	2022			
22	Restaurant SIELANKA	Restaurant	2019	OUI	OUI	NON
24		Ex BIO				
26	Société Générale	Banque				
28	Les Epices de Carthage	Epicerie	2022	OUI	OUI	NON
30	Allianz Bruno Mauret	Assurance	1990	OUI	OUI	OUI NON
32	Poke Distribution	Restauration rapide	2022	OUI	OUI	NON
34	Ecole Maternelle Publique	Ecole maternelle		OUI	OUI	NON
36	SMT Laverie	Laverie		OUI	OUI	NON
38	Eglise St Jean -Baptiste du Faubourg	Culte catholique				
40	La Mutuelle Familale	Mutuelle				
42	M. Chou	Pâtisserie				
44	M.Chou	Pâtisserie				
46	Faubourg 46	Brasserie	2019	OUI	OUI	NON
48	Faubourg 46	Brasserie	2019	OUI	OUI	NON
50		Appartements				
52		Appartements				
				10 OUI	10 OUI	9 OUI

N°	Enseigne	Activité	année instal	végétalisation	piétonnisation	parking
1	Stayin	Coiffure mixte	2019	OUI	OUI	NON
1	Pharmacie Sextius	Pharmacie	1994	OUI	OUI	NON
3	Crédit Coopératif	Banque	2020			
5	Provence Photo Video Sextius	Photographe	1989	OUI	OUI	NON
5	Arthur Assurances	Assurance	2021	OUI	OUI	OUI
5bis	Kinougarde	Garde enfants	2020	OUI	OUI	OUI NON
7	Snack Sextius	Tacos Hamburger	2005	OUI	OUI	NON
7	Jancarther Voyages	Agence de voyages	1996	OUI	OUI	NON
9	O'Tacos	Tacos	2017	OUI	OUI	NON
11	Eurafrique	Agence de voyages	1963	OUI	OUI	NON
11b	Jet Tours Eurafrique	Agence de voyages	1963	OUI	OUI	NON
13	The Kerry	Pub	2019	OUI	OUI	NON
15	L' Atelier de Saint Paul	Cuisiniste	1980	OUI	OUI	NON
17	L' Atelier de Saint Paul	Cuisiniste	1980	OUI	OUI	OUI
19	Coordonnerie Sextius	Cordonnier	1999	OUI	OUI	OUI
21	LIP Les intérimaires professionnels	Intérimaire				NON
21	Stephane Plaza	Agent immobilier				
23	Barber's lab	Coiffeur	2022	OUI	OUI	NON
23B	IPN	Boite de nuit	1988	OUI	OUI	NON
25	La Goulette Food	Restauration rapide	2003	OUI	OUI	NON
27	Aïssata Afro Coiffure	Salon de coiffure	2016	OUI	OUI	NON
29	Le Cesar	Restauration rapide				OUI
31	Barber's Lab	Coiffure mixte	fermé			
33	SAM mobile	Téléphonie				
35	Le garde manger	Restauration rapide				
37	Le garde manger	Restauration rapide				
39	Brasserie Le Thermal	Brasserie				
				18 OUI	18 OUI	13 NON
						5 OUI

Annexe 3

Projet d'instauration d'une zone a faibles émissions mobilités
(ZFEm)

*(Délibérations du conseil municipal de la ville D'Aix en Provence, le 12
juillet 2021)*



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2021-694

Séance publique du

12 juillet 2021

Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20210712- lmc1198165-DE-1-1
Date de signature : 16/07/2021
Date de réception : vendredi 16 juillet 2021
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

OBJET : AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'AIR - PROJET D'INSTAURATION D'UNE ZONE A FAIBLES ÉMISSIONS MOBILITES (ZFEm) - SPECIFICITES DU CENTRE-VILLE - CALENDRIER PREVISIONNEL

Le 12 juillet 2021 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 06/07/2021, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Dominique AUGEY à Monsieur Francis TAULAN, Madame Béatrice BENDELE à Madame Josy PIGNATEL, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Kayané BIANCO à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Madame Françoise COURANJOU à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Brigitte DEVESA à Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Marc PENA, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Alain PARRA à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Pierre SPANO à Madame Agnès DAURES, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Stéphanie FERNANDEZ.

Excusés sans pouvoir :

Madame Françoise TERME.

Secrétaire : Rémi CAPEAU

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



DIRECTION GENERALE DES
SERVICES TECHNIQUES

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 JUILLET 2021

Nomenclature : 8.8
Environnement

RAPPORTEUR : Madame Maryse JOISSAINS MASINI

Politique Publique : 03-PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

OBJET : AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'AIR - PROJET D'INSTAURATION D'UNE ZONE A FAIBLES ÉMISSIONS MOBILITES (ZFEM) - SPECIFICITES DU CENTRE-VILLE - CALENDRIER PREVISIONNEL- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence est régulièrement exposée à des dépassements de seuil de pollution atmosphérique, en référence aux normes européennes, essentiellement du fait de la circulation automobile.

Les données les plus récentes transmises par Atmosud nous enseignent que les dépassements de l'Indice Synthétique Air (ISA), qui cumule les concentrations de particules fines PM10, dioxyde d'azote NO2 et ozone O3 sur une année se retrouvent autour des axes routiers, et notamment autour des autoroutes A8 et A51 qui traversent la commune, mais aussi dans les zones urbaines denses de la ville.

Ainsi, si pour la dernière année de référence 2019 moins de 500 personnes restent exposées à des dépassements réguliers au vu des normes européennes, ce sont près de 26 000 qui le demeurent selon la ligne directrice de l'OMS (recommandations).

Il convient à cet égard de rappeler qu'en 2019 la Ville a obtenu du Préfet de Région l'abaissement à 90 km/h de la vitesse autorisée sur les sections urbaines et péri-urbaines aixoises des autoroutes A8 et A51. Cette mesure est entrée en vigueur le 31 octobre 2019 et n'a donc produit pleinement ses effets qu'à partir de l'année 2020.

Le Plan de Déplacement Urbain (PDU) de la Métropole Aix-Marseille Provence qui devrait être définitivement adopté dans les prochains mois (nous sommes au niveau des conclusions du commissaire enquêteur) constitue, autour de ses 110 actions, un fort levier visant notamment à l'amélioration de la qualité de l'air.

Il convient toutefois dès à présent de répondre aux prescriptions de la loi d'orientation des mobilités (loi LOM) adoptée le 24 décembre 2019, et notamment son article 86, relatif à l'instauration d'une zone à faible émission mobilités (ZFEm), dans un délai de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2021, attendu que la Ville d'Aix-en-Provence entre potentiellement dans la catégorie considérée de cet article.

La mise en œuvre d'une ZFEm, qui consiste à limiter l'accès à certaines catégories de véhicules, se caractérise par :

- son périmètre d'application ;
- ses plages horaires d'application (ou de manière permanente)
- la catégorie des véhicules concernés, en fonction de leur vignette Crit'Air, c'est à dire de leur niveau de pollution, et qui peut être évolutive dans le temps.

La Métropole Aix-Marseille Provence, qui a engagé le lancement d'une première ZFEm sur la Ville de Marseille, est d'ores et déjà en phase d'études à l'échelle du territoire métropolitain.

A cet effet, la Ville d'Aix-en-Provence souhaite que les étapes préalables, au demeurant obligatoires, à la mise en œuvre d'une ZFEm soient portées au plus tôt sur le territoire aixois.

Ces étapes préalables comprennent notamment :

- une étude de préfiguration : périmètre, impact sur la diminution des émissions polluantes, impacts socio-économiques ;
- la consultation des personnes publiques associées et la consultation du public ;
- la mise en œuvre des travaux préalables de voirie et de signalisation.

La Ville d'Aix-en-Provence demeurera très associée à toutes les étapes de la construction de ce dispositif, notamment dans ces aspects économiques et sociaux, ainsi qu'à la protection du patrimoine ancien, de l'attractivité touristique, et de la lutte contre les nuisances sonores, en particulier pour le centre ville historique.

Afin de l'affirmer de manière volontariste et nonobstant le résultat des études préalables, la Ville d'Aix-en-Provence mettra en œuvre, d'ici deux ans, une restriction de la circulation à tous les véhicules motorisés pénétrant à l'intérieur du périmètre du centre ville historique qui n'auront pas la qualité de véhicule propre, l'indice Crit'Air restant à déterminer.

Cette mesure sera étendue d'ici à trois ans pour tous les véhicules motorisés des résidents à l'intérieur de ce périmètre.

Cette nouvelle programmation constitue ainsi un axe complémentaire à notre politique volontariste en faveur du développement durable déjà très engagée de la collectivité.

Compte tenu de ces éléments, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** que la Ville d'Aix-en-Provence entre potentiellement dans la catégorie des communes visée par l'article 86 de la loi LOM ;
- **AUTORISER** Madame le Maire à solliciter la Métropole Aix-Marseille Provence pour engager au plus tôt les étapes d'instauration d'une Zone à Faibles Émissions mobilités sur son territoire ;
- **INTEGRER** dans cette étude les éléments complémentaires tels que la préservation du patrimoine ancien, de l'attractivité touristique, et la lutte contre les nuisances sonores ;
- **PRENDRE ACTE** du calendrier proposé, notamment en ce qui concerne les restrictions d'accès dans le centre ville historique.

DL.2021-694 - AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'AIR - PROJET D'INSTAURATION
D'UNE ZONE A FAIBLES ÉMISSIONS MOBILITES (ZFEM) - SPECIFICITES DU CENTRE-
VILLE - CALENDRIER PREVISIONNEL-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 40
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

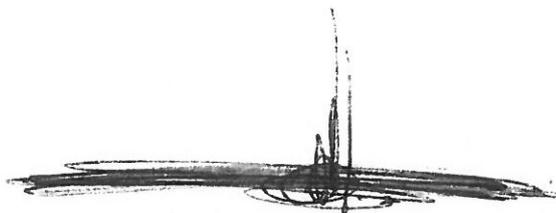
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Amandine JANER



Annexe 4

Plan d'action communal : Transition écologique – Rapport de développement durable 2021

Renforcer la place du végétal en ville, replacer l'eau au cœur des préoccupations.

AIX EN PROVENCE, TRAJECTOIRE VERS UNE VILLE DURABLE

Rapport annuel sur la situation de la ville
d'Aix-en-Provence en matière de développement durable
Décembre 2021



1. LA CONTRIBUTION AIXOISE AUX ENJEUX CLIMATIQUES ET DE PROTECTION DE L'ATMOSPHERE : VOLET « TRANSITION ENERGETIQUE » DU PLAN D'ACTION COMMUNAL

6

1.1.	Favoriser les mobilités alternatives : le plan vélo change de braquet	8
	Un programme ambitieux de résorption des discontinuités cyclables vers les villages d'ici 2026	8
	La fête du vélo relancée a investi le cours Mirabeau	9
	Vers un plan d'actions « mobilités actives » pour les écoles	10
1.2.	Accompagner la modération des modes de déplacements les plus polluants	11
	Favoriser les transports en commun et les véhicules propres	11
	Après l'extension de l'aire piétonne, la mise en place de zones de circulation apaisées	12
	Le projet d'instauration d'une Zone à Faibles Emissions en centre-ville	12
1.3.	Améliorer la performance énergétique du patrimoine communal	13
	Suivre et optimiser les consommations énergétiques des équipements municipaux	13
	Améliorer la performance thermique des bâtiments communaux	14
	Poursuivre l'optimisation de l'éclairage public	15
1.4.	Agir à l'échelle du territoire	16
	Sortie imminente de la charte du bien construire à Aix	16
	L'implantation d'une première centrale photovoltaïque sur la commune	16
	Poursuivre le renforcement et le maillage du réseau de chauffage urbain	17

2. PRESERVER LA BIODIVERSITE, PROTEGER LES MILIEUX ET RESSOURCES : VOLET « TRANSITION ECOLOGIQUE » DU PLAN D'ACTION COMMUNAL

18

2.1.	Mieux connaître et préserver la biodiversité aixoise	19
	L'Atlas de biodiversité communal : c'est parti !	19
	Associer tous les publics : expositions, inventaires participatifs, visites thématiques	20
	Le Parc Naturel Urbain, au cœur de la future « trame turquoise » ?	21
2.2.	Renforcer la place du végétal en ville	22
	Accompagner la végétalisation de l'espace public par les citoyens	22
	Objectif 3000 arbres plantés d'ici 2030	22
	Airfresh : mesurer l'influence de forêts urbaines sur la qualité de l'air et la température	23
2.3.	Replacer l'eau, au cœur des préoccupations	24
	Des « coins de verdure pour la pluie » dans les cours d'écoles...	24
	Intégrer des objectifs de désimperméabilisation dans les projets sur l'espace public	25
	Expérimentation : « ici commence la rivière l'Arc, ne rien jeter »	26
2.4.	Animer et coordonner l'écosystème aixois autour de la transition écologique : tisser des partenariats et labelliser les démarches	27
	Des étudiants missionnés sur les sujets exploratoires en lien avec le développement durable	27
	Aix, territoire d'expérimentation pour des projets de recherche	27
	Aix, futur « territoire engagé pour la Nature » ?	28

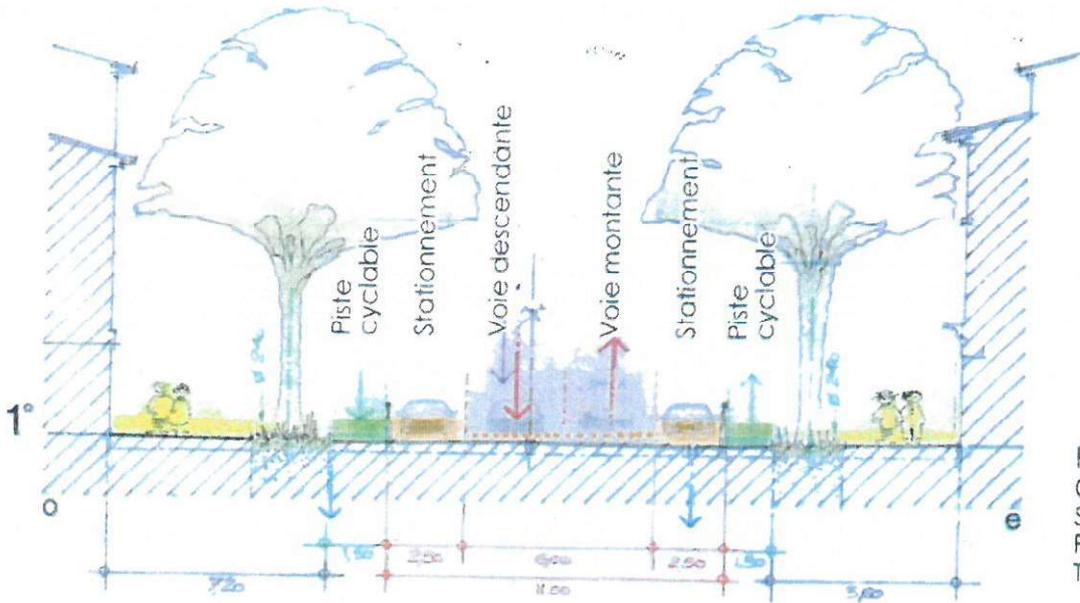
3. LA PRISE EN COMPTE DE TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS UNE DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT RESPONSABLE : VOLET « ECO EXEMPLARITE DE L'ADMINISTRATION » DU PLAN D'ACTION COMMUNAL **29**

3.1. Eduquer, prévenir et agir.....	31
Le partenariat entre la Ville et le CPIE s'intensifie	31
Stimuler la réflexion autour d'un territoire en transition	31
Coordonner une Police environnement	31
Agir sur les déchets	31
Agir sur le bruit	33
3.2. Une ville bienveillante	33
Une ville accessible à tous	33
La culture pour sensibiliser à son environnement	34
Développer la coopération décentralisée entre les territoires	35
3.3. Accompagner le tissu local	35
Les associations	35
Les commerçants	36
Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes	36
3.4. Piloter des actions de cohésion sociale et de solidarité.....	37
Dans les quartiers prioritaires	37
Participer à la lutte contre la précarité énergétique	39
3.5. Une administration éco responsable	39
Une gestion RH en faveur des agents de la Ville	39
Rendre les déplacements des agents plus vertueux	40

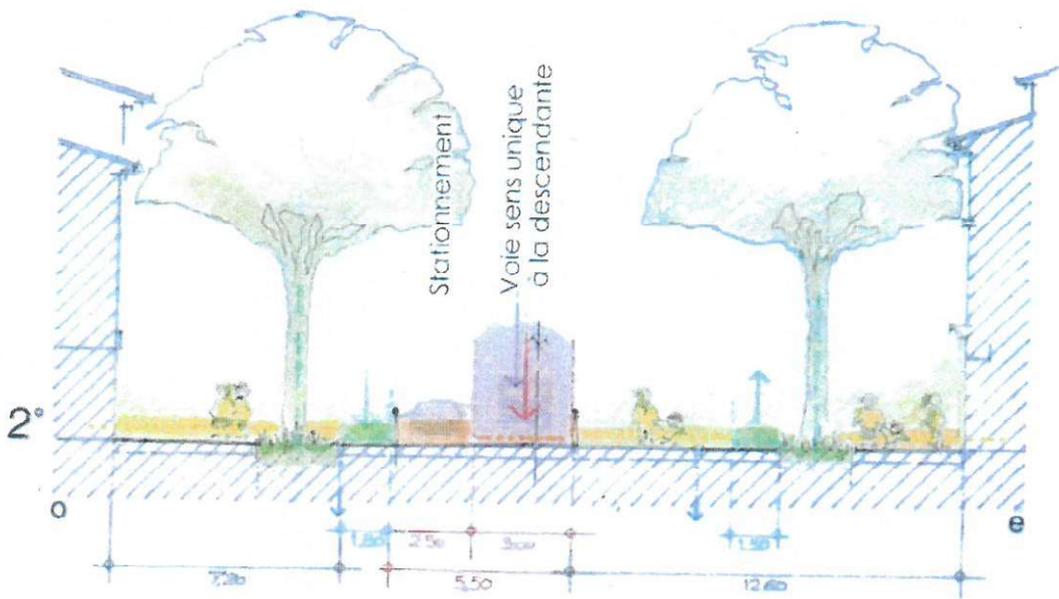
Annexe 5

Les 3 étapes proposées par l'Atelier Randupson

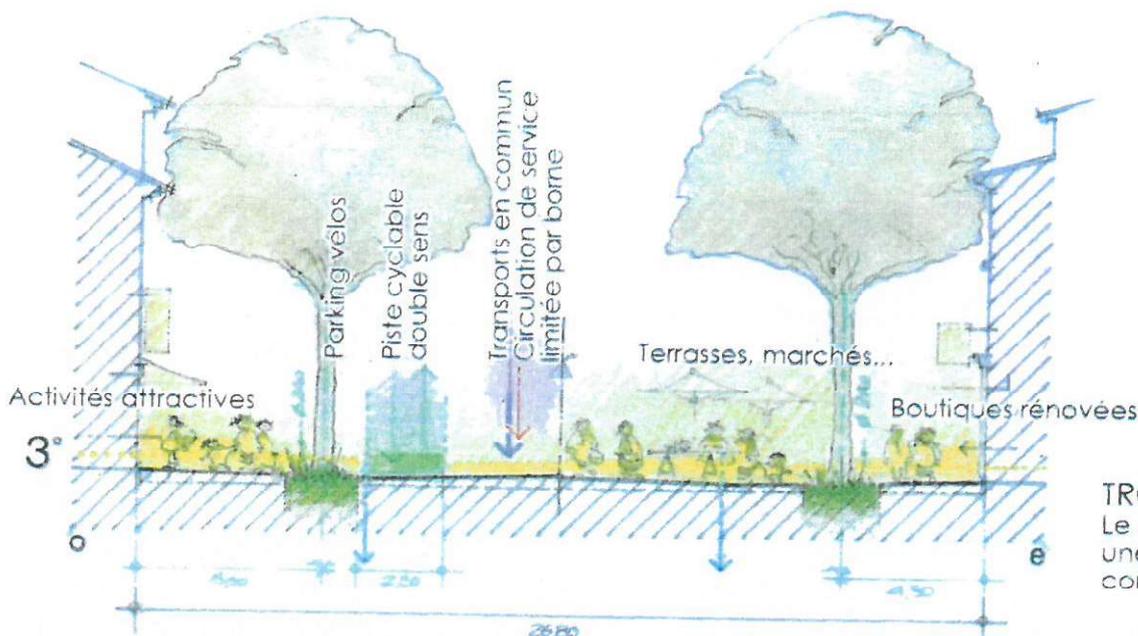
Extrait du dossier mis à la disposition du public dans le cadre de la concertation .



PREMIERE ETAPE
 Chaussée limitée à 6.00m (Stationnement capacité de
 Piste cyclable
 Trottoirs élargis



DEUXIEME ETAPE
 Chaussée à sens unique
 Stationnement réduit
 Esplanade piétonne



TROISIEME ETAPE
 Le cours Sextius est devenu
 une artère piétonne
 comme le cours Mirbeau